



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 août 2022
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9111^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mardi 16 août 2022, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 16 août 2022, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9111^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Président a invité le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, M. Khaled Khiari, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Khiari.

Les membres du Conseil, M. Khiari et les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues ».

